



Ordre du jour :

1. *Organisation des temps scolaires et périscolaires à la rentrée de septembre 2018*
2. *Questions diverses.*

POINT 1 : Organisation des temps scolaires et périscolaires à la rentrée de septembre 2018

Josette LE GALL présente une proposition d'organisation des temps scolaires et périscolaires pour la rentrée de septembre 2018 (voir document ci-joint).

Remarques :

Pierrick PELLAN précise que les APC (Activité Pédagogique Complémentaire) pourraient se dérouler de 16h30 à 17h10 (40 mn) et que le projet de « devoirs faits » pourrait également impacter le temps du soir. Tous les enfants seraient concernés cependant, des directives des services de l'Education nationale sont attendues à ce sujet.

Pascal JOUANNEAU confirme que les temps du soir seront rapidement remplis par ces temps spécifiques que sont les APC et les « devoirs faits » qui pourraient se dérouler de 17h à 17h45. Dans ces conditions, Il semble difficile de mettre en place des activités régulières à l'image des TAP, des animations pourront-être proposées après 17h45, cependant, il faudra tenir compte des départs échelonnés. Il pourra être proposé des activités événementielles sur les mardis ou les vendredis avec une suppression de l'étude.

Véronique SAINT MLEUX constate que le travail est très avancé, et évoque l'idée de groupe de travail sur les différents points d'organisation... Les parents expriment une difficulté à intégrer des données aussi techniques en aussi peu de temps. Il se pose également la question des participations des associations pacéennes (MJC ...) dans le cadre de ces temps périscolaires.

Éric MALECOT explique qu'il est envisagé de rouvrir l'accueil des 10-14 ans le mercredi matin et évoque une pérennisation des accueils du mardi et du jeudi soir de 16h30 à 18h30 (accueil libre, gratuit, devoirs possibles...). Des activités seront probablement mises en place le mercredi matin.

Pascal JOUANNEAU confirme l'intérêt du projet passerelle, l'importance du travail qui se fait régulièrement entre l'Accueil de Loisirs municipal et la MJC. Il y aura des échanges qui pourront se faire de manière ponctuelle avec la MJC mais aussi avec les autres associations pacéennes notamment dans le cadre d'activités événementielles lors des temps périscolaires.

Véronique SAINT MLEUX s'interroge sur le type d'étude qui sera proposé et comment les différents temps pourront être aménagés afin de permettre des activités régulières.

Pierrick PELLAN reprecise que les APC devront se faire le soir car le temps méridien n'est pas suffisant pour avoir la pause minimum de 1h30 et la ½ heure d'APC.

Pascal JOUANNEAU rappelle que les enfants ont besoin de prendre leurs temps. Actuellement, le fonctionnement de l'accueil du soir est tendu avec les activités proposées notamment dans le cadre des TAP. Il faut parfois permettre à l'enfant de ne rien faire, de passer tout simplement du temps avec ses amis. Des activités seront proposées mais de façon moins rigide, moins dirigiste.

Josette LE GALL rappelle également que les temps scolaires seront plus longs les jours d'école et que les enfants auront plus besoin de récupérer le soir.

Gaëlle HERICHER sur le déroulement des temps périscolaires sur le école Sainte Anne Saint Joseph.

Pascal HAMON explique qu'il n'y a pas d'activités proposées. Il précise que l'étude se déroule sur inscription. Pour ceux qui ne souhaitent pas faire l'étude, un accueil en temps libre est mis en place.

Véronique SAINT MLEUX demande si l'accueil du soir ALSH peut se terminer à partir de 16h30 (17h actuellement) et si l'accueil périscolaire du soir peut fermer à 19h et non à 18h30.

Josette LE GALL indique que le rétrécissement du temps de l'après-midi en Accueil de Loisirs ne pourra se faire qu'au détriment de la qualité des activités. Pour le périscolaire, elle précise que l'amplitude actuelle est déjà importante et que le prolongement du temps d'accueil du soir ne lui semble pas être dans l'intérêt de l'enfant.

Les responsables péri et extrascolaires confirment que les temps actuels de l'après-midi en Accueil de loisirs (départ à partir de 17h) sont nécessaires pour permettre d'organiser des activités pédagogiques de qualité.

Gaëlle HERICHER précise que beaucoup de communes finissent plus tard en périscolaire.

Josette LE GALL confirme que d'autres communes finissent également à 18h30.

Véronique SAINT MLEUX informe qu'un questionnaire sera diffusé par les représentants des parents d'élèves à toutes les familles afin de recueillir les avis. Le questionnaire sera adressé dans les prochains jours afin d'avoir quelques retours avant la prochaine réunion du 19 avril.

Le document de présentation sera envoyé par mail dès demain matin aux représentants des parents afin qu'ils puissent prendre le temps d'analyse.

Le prochain comité de pilotage est prévu le jeudi 19 avril à 18h, salle polyvalente de l'école Guy-Gérard élémentaire.